

**Bureau de Poste de Saint-Girons: deux suppressions d'emplois  
et réduction d'horaire.**

**Le syndicat CGT FAPT 09 (Poste et Telecom), L'union locale CGT du Couserans et le syndicat SUD PTT Ariège** informe la population et les élus de la décision de la Direction de la Poste de supprimer deux emplois sur le périmètre géré par le bureau de Poste de Saint-Girons. Ce dernier se voit aussi amputé journalière-ment de 30 minutes d'activité, fermeture à 17H00 au lieu de 17H30. Ce périmètre dénommé « Terrain », couvre la gestion des bureaux de Poste, et des agences postales communales, des cantons de Castillon en Couserans, de Prat et Bonrepaux, de Saint-Lizier et de Sainte-Croix Volvestre à partir du bureau centre de Saint-Girons. Le bureau de Poste de Saint-Girons gère donc, huit bureaux de Poste et onze agences postales. C'est un périmètre déjà important qui induit pour les postiers des contraintes importantes en terme de déplacement.

La poste procède à des réorganisations tous les deux ans, et réalise des gains de productivité se traduisant par des suppressions de positions de travail. En dix ans, l'entreprise publique devenue le 1<sup>er</sup> mars 2010 société anonyme, a supprimé 80000 emplois. Ce vaste plan social déguisé, a mis à mal le modèle social alors que les décideurs ont fait l'impasse sur la crise sociale et les drames que connaissent les postiers.

Aujourd'hui déjà, le dimensionnement actuel de Saint-Girons trop limité ne permet pas un fonctionnement normal se traduisant par des positions de travail non remplacées et des fermetures de bureaux. Exemple, le bureau de Prat et Bonrepaux où un élu est déjà intervenu par voie de presse.

Ces deux suppressions d'emplois et la réduction d'horaire vont entraîner des mobilités forcées et rendra très difficile l'exercice d'un service public de qualité. Pourtant, la Poste sur le plan local est un acteur économique important à l'utilité sociale reconnue (minimum cinq cents usagers par jour fréquentent les bureaux du « Terrain » de Saint-Girons). Cette mission doit perdurer pour tous les bureaux de Poste concernés, avec le soutien des élus et des populations.

De même, la Direction de la Poste cherche à utiliser encore une fois les élus ayant des bureaux de Poste, pour qu'ils acceptent la transformation en agence postale communale. Nous rappelons dans ce communiqué, qu'une agence ne fait pas toutes les opérations d'un bureau et par conséquent les usagers devront se déplacer vers le bureau centre. Exemple, la transformation aujourd'hui de bureau de Rimont où l'utilisateur devra effectuer 24 kilomètres au minimum pour certaines opérations postales.

Pour protester contre cette gestion basée uniquement sur la performance financière et manifester leur soutien aux deux collègues dont le poste est supprimé, les postiers étaient massivement en grève le 12 mai.

Face à une Direction pour l'instant inflexible, les postiers envisagent d'ores et déjà d'autres actions.